

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le jeudi 26 juin à 20^h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

Secrétaire de séance : M^{me} BRIAND.

Présents : M^{me} LE MEN, M. WALGER, M. CROUZET, M^{me} BRIAND, M. VALTON, M^{me} BESNARD, M^{me} JØRGENSEN, M. BELLIARD, M^{me} FANTOU, M^{me} TAVERNIER, M^{me} LOMMERT, M. PRIZE, M^{me} HUGUENIN, M^{me} COËTMEUR, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M. HAMON, M. GALLIER, M^{me} HYVERT-LAUMAILLE.

Absents excusés : M^{me} LE GLÉAU (pouv. à M^{me} BESNARD), M. QUÉLENNEC (pouv. à M. VALTON) et M. JOUAN (pouv. à M. GALLIER).

MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2^e CLASSE – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2^e CLASSE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

La mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires nécessitant un travail important de coordination entre les différents partenaires et de communication à destination des parents, le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique de 2nde classe à temps non complet (23 h) et de créer un poste d'adjoint d'animation de 2nde classe à temps non complet (26 h), davantage en adéquation avec le profil de poste proposé.

BUDGET PRIMITIF 2014 - DECISION MODIFICATIVE N° 1 – AFFECTATION DU RESULTAT 2013

(Contre : 0 / Abstention : 3 / Pour : 20)

Le compte administratif 2013, voté par le Conseil Municipal le 12 mars 2014, laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 1 131 756,31 €, le Conseil Municipal approuve l'affectation de l'intégralité de cet excédent à la section investissement du budget primitif 2014.

INDEMNITE DES ELUS – MODIFICATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

Compte tenu de l'enveloppe budgétaire disponible pour les indemnités versées aux élus et du nombre de conseillers délégués supplémentaires indemnisés, le Conseil Municipal décide d'abaisser l'indemnité de fonction du Maire au taux de 40 % de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique au lieu du taux de 42 % voté initialement.

FRANCE AVC 35 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

Un Montgermontais va réaliser le tour de Bretagne à la voile, en solitaire, du 20 juillet au 04 août 2014 afin de sensibiliser le public, à chaque escale, sur les Accidents Vasculaires Cérébraux.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 180 € à l'association AVC 35 pour mener à bien ce projet.

RESTAURANT MUNICIPAL – ACQUISITION LAVE-VAISSELLE – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

Le lave-vaisselle qui équipe la cuisine du restaurant municipal n'est plus adapté aux usages actuels ni à sa fréquence d'utilisation. Une consultation simple a été réalisée. Le Conseil Municipal attribue le marché à l'entreprise la mieux disante soit l'entreprise FROID CLIMAT, sise à MONTGERMONT, pour un montant de 8 259,42 € H.T.

RENNES METROPOLE – CONVENTION RELATIVE A CREATION D'UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

Rennes Métropole met en œuvre un plan de déploiement de bornes de recharge publique pour les véhicules électriques sur son territoire. Une aire de stationnement de Décoparc ayant été retenue pour accueillir une borne, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec Rennes Métropole permettant de procéder à cette installation et mettant à disposition gratuitement l'emprise foncière nécessaire au fonctionnement de la borne. Une aire de covoiturage sera également créée à proximité.

ARIC – DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

L'Association Régionale d'Information des Collectivités Territoriale est une association qui propose des formations à destination des élus locaux. Le Conseil Municipal désigne comme déléguée M^{me} Laura FANTOU, qui sera l'interlocutrice privilégiée de l'association dans la mise en œuvre des formations.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL SUPPLEMENTAIRE POUR SIEGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

Afin de réunir, au sein de son Conseil d'Administration, un panel d'associations représentatives des différents champs d'actions du Centre Communal d'Action Sociale et compte tenu de l'obligation d'avoir un nombre égal de conseillers municipaux et de représentants d'associations qui y siègent, le Conseil Municipal porte à 6 le nombre de conseillers municipaux siégeant au Conseil d'Administration du C.C.A.S. et désigne M^{me} Isabelle LOMMERT, commissaire supplémentaire.

MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : CONVENTIONNEMENT AVEC LES ASSOCIATIONS MONTGERMONTAISES PARTENAIRES

(Contre : 0 / Abstention : 3 / Pour : 20)

Des associations montgermontaises volontaires ont décidé de s'investir davantage dans l'encadrement de certaines activités mises en place dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014. Il s'agit principalement de la mise à disposition d'animateurs diplômés, les coûts étant intégralement pris en charge par la commune de MONTGERMONT. Le Conseil Municipal approuve le conventionnement avec les associations suivantes : CMG Handball ; le Gué d'olivier ; le Dojo Montgermontais ; Montgermont Ensemble ; MVBC ; Lire et Faire Lire et autorise Madame le Maire à signer les conventions correspondantes.

Le Conseil Municipal autorise également Madame le Maire à signer une convention avec l'école de Musique Accordances SYRENOR.

MISE EN ŒUVRE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : CONVENTIONNEMENT AVEC L'ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE LES FRANCAS D'ILLE ET VILAINE

(Contre : 0 / Abstention : 3 / Pour : 20)

Les Francas d'Ille et Vilaine ont en charge l'organisation et la gestion du Centre de Loisirs Educatif sur la commune de MONTGERMONT. Dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires, il est proposé de leur confier d'une part la gestion des ateliers périscolaires informels et d'autre part la mise à disposition sur le temps de midi d'un animateur supplémentaire pour encadrer les activités sur la cour. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer une convention avec Les Francas portant sur un volume horaire de 420 heures pour le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2014/2015, pour un montant de 13 250 €.

SUPPRESSION DES TARIFS DE VENTE REGLEMENTES DE GAZ – ADHESION A UN GROUPEMENT D'ACHAT

(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 23)

La fin des tarifs de vente réglementés du gaz est fixée au 31 décembre 2014 pour les sites dont la consommation de référence est supérieure à 200 000 kWh et au 31 décembre 2015 pour les sites dont la consommation de référence est supérieure à 30 000 kWh.

La commune de MONTGERMONT n'a aucun abonnement concerné par l'échéance 2014 mais en possède 6 concernés par l'échéance 2015. Néanmoins, afin d'assurer une transition douce, et compte tenu de la complexité des marchés publics énergétiques et de l'expertise qu'ils nécessitent, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au groupement d'achat d'énergies porté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor en collaboration étroite avec le Syndicat Départemental d'Energies d'Ille et Vilaine, pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

JURES D'ASSISES 2015 : LISTE PREPARATOIRE

Sont désignés par tirage au sort sur la liste électorale, 9 montgermontais qui figureront sur la liste préparatoire du Jury d'assises 2015 pour l'Ille et Vilaine : BOIVENT Karine, DARIELLE Maryvonne, LE GUILLOU Yannick, RACOTEAU Céline, PUSSACQ Arlette, TUAL Joseph, LE YONDRE Nicolas, RIVERAIN Jérémy, BRETELLE Thérèse.

INFORMATIONS DIVERSES

Déclarations d'Intention d'Aliéner

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur le bien cadastré

➤ section AE n°188, 6 allée Jacques Brel.

AFFICHE LE :
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 30 juin 2014

LE MAIRE
Brigitte LE MEN